



Unis pour l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

3-4 décembre 2026, Genève

Vers l'élimination des armes nucléaires : Plan d'action 2022-2027

(Résolution 7 du Conseil des Délégués de 2022)

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Octobre 2026

FR

CD/26/17
Original : anglais
Pour information

Document établi par
le Comité international de la Croix-Rouge en consultation avec
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Vers l'élimination des armes nucléaires : Plan d'action 2022-2027

RÉSUMÉ

Le Plan d'action 2022-2027 pour la non-utilisation, l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires (Plan d'action 2022-2027) s'inscrit dans la continuité des efforts menés de longue date par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) pour que les conséquences humanitaires catastrophiques de leur utilisation, les règles et principes du droit international humanitaire (DIH) et les intérêts de l'humanité soient placés au centre du débat sur les armes nucléaires. Le Plan d'action 2022-2027 s'appuie sur les succès de son prédécesseur – le Plan d'action pour la non-utilisation, l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires 2018-2021 – et vise à :

- promouvoir l'adhésion de tous les États au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et, le cas échéant, aux traités régionaux établissant des zones exemptes d'armes nucléaires, ainsi que la pleine mise en œuvre de ces instruments ;
- sensibiliser davantage le public aux souffrances humaines incommensurables (impacts sexospécifiques, notamment) qu'engendrerait toute utilisation d'armes nucléaires, ainsi qu'au manque de capacités humanitaires adéquates pour répondre aux besoins des victimes ;
- attirer l'attention sur le risque élevé et croissant d'utilisation d'armes nucléaires et promouvoir l'adoption par tous les États de mesures concrètes visant à réduire ce risque, et œuvrer à l'élimination totale des armes nucléaires pour garantir qu'elles ne seront plus jamais utilisées ;
- agir, en particulier auprès des jeunes, pour faire mieux comprendre ce qu'ont vécu les survivants des bombardements atomiques (*hibakusha*) et des essais nucléaires du passé, ainsi que les conséquences que tout emploi d'armes nucléaires aurait sur les plans humanitaire, environnemental et du développement.

Depuis le dernier rapport intérimaire¹ établi en juin 2024, les composantes du Mouvement ont continué à mener une large gamme d'activités nationales et internationales pour atteindre les objectifs du Plan d'action. Dans un contexte international extrêmement tendu, et qui n'a cessé de se détériorer depuis le rapport intérimaire de 2024, les activités réalisées ont eu des résultats modestes, mais positifs. Une répartition géographique plus large des composantes du Mouvement qui s'engagent dans la réalisation du Plan d'action en renforcera l'efficacité au cours des dernières années de sa mise en œuvre.

Afin de s'aligner sur les nouvelles dates des réunions statutaires, il est proposé de poursuivre jusqu'au Conseil des Délégués de 2028 la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2027 selon les modalités prévues.

¹ Vers l'élimination des armes nucléaires : Plan d'action 2022-2027 – Rapport intérimaire ([CD/24/17](#)).

1) CONTEXTE

Le présent rapport résume les principales évolutions et réalisations intervenues depuis 2024 dans la mise en œuvre de la résolution 7 du Conseil des Délégués de 2022, ainsi que du Plan d'action 2022-2027 qui l'accompagne. Cette résolution invite le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les autres composantes du Mouvement à « soutenir la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2027 et à rendre compte aux sessions du Conseil des Délégués, selon que de besoin, des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution ». La section 2A ci-dessous présente des exemples d'activités entreprises par les composantes du Mouvement au niveau national et international afin de mettre en œuvre le Plan d'action. La section 2B analyse la situation mondiale actuelle en ce qui concerne l'élimination des armes nucléaires et évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan d'action.

2) PROGRÈS RÉALISÉS

A) ACTIVITÉS MENÉES PAR LE MOUVEMENT POUR METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION 2022-2027

Depuis l'établissement du dernier rapport intérimaire en juin 2024, les composantes du Mouvement ont continué à réaliser, individuellement et collectivement, bon nombre des activités prévues dans le Plan d'action 2022-2027. Un résumé (et non une liste exhaustive) de ces activités figure ci-dessous.

Événements organisés par le Mouvement

Le CICR, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) ont organisé un certain nombre d'événements internationaux, parfois en partenariat avec des gouvernements et d'autres organisations. De manière générale, les événements auxquels étaient conviés des participants externes ont été axés sur la promotion de l'adhésion au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et sur la sensibilisation à l'impact humanitaire et aux risques associés à l'utilisation d'armes nucléaires, tandis que le renforcement des capacités, la mise en commun des informations et des ressources et la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action étaient au centre des événements destinés au Mouvement.

Conférence régionale sur l'éducation pour la paix et la sécurité (Bichkek, 5 mars 2026)

Coorganisée par le Kirghizistan, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et le CICR, cette conférence – dont une session était consacrée au désarmement nucléaire – a permis de donner suite aux discussions tenues avec les États d'Asie centrale dans le cadre de l'atelier des Nations Unies sur les moyens de promouvoir la coopération et de renforcer les mécanismes de consultation entre les zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN), qui avait eu lieu en août 2024 à Astana.

Réunion virtuelle du Dialogue d'Hiroshima (en ligne, 24 septembre 2025)

Le CICR, la Fédération internationale et 23 Sociétés nationales² ont tenu une réunion en ligne afin de mener une réflexion sur les 80 années écoulées depuis les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, et de discuter des nouveaux risques et défis du désarmement nucléaire. Les participants ont entendu le témoignage de l'un des derniers survivants encore

² Les Sociétés nationales de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, des États-Unis, de la France, de la Hongrie, de l'Irak, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, de la Lettonie, du Liban, de la Lituanie, de la Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de Trinité-et-Tobago et de l'Ukraine.

en vie (*hibakusha*). En s'appuyant sur ce témoignage, la réunion a consacré une première session aux risques et conséquences humanitaires et une seconde session aux rôles et responsabilités des États qui appartiennent à des alliances nucléaires.

Dialogue de Rome sur les armes nucléaires (Rome, 11-12 décembre 2025)

La Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge de Norvège et le CICR ont organisé cette rencontre, qui a réuni des experts d'États dotés de l'arme nucléaire ainsi que des représentants de Sociétés nationales³ pour examiner la manière dont les perspectives humanitaires pourraient éclairer et influencer plus efficacement les politiques de sécurité relatives aux armes nucléaires ; identifier les options de politique publique que les Sociétés nationales pourraient promouvoir ; enfin, étudier de nouveaux modes de communication sur les armes nucléaires.

Relancer la réduction des risques nucléaires : élaboration d'un cadre d'engagement pour la Conférence d'examen du TNP de 2026 (Rome, 26 mars 2026)

Coorganisé par la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge de Norvège et le CICR, cet atelier a eu lieu dans le cadre de la réunion de 2026 du Groupe européen d'appui juridique. Les participants ont élaboré l'approche de la réduction des risques nucléaires qui a ensuite servi de base à la contribution du Mouvement à la onzième Conférence d'examen du TNP (voir la section *Forums multilatéraux* ci-dessous).

Réunion des Sociétés nationales des pays nordiques sur les armes nucléaires (Oslo et en ligne, 15 avril 2026)

La Croix-Rouge de Norvège et le CICR ont organisé cette réunion afin de discuter de la manière de répondre à la tendance préoccupante des États nordiques à attribuer un rôle croissant aux armes nucléaires dans leurs politiques de défense et de sécurité.

Conférence régionale Asie-Pacifique sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et les enjeux de sécurité liés aux armes nucléaires (Djakarta, 17 avril 2026)

Coorganisée par l'Indonésie, l'Autriche, l'ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) et le CICR, cette conférence a rassemblé des représentants gouvernementaux de 20 États de la région Asie-Pacifique pour discuter des risques posés par les armes nucléaires sur les plans humanitaire, environnemental et sécuritaire, et promouvoir l'universalisation du TIAN.

Réunions du Groupe d'appui du Mouvement

Le Groupe d'appui du Mouvement, qui a pour mandat de soutenir et de guider la mise en œuvre du Plan d'action, a continué à se réunir en ligne approximativement une fois par trimestre. Ces réunions ont permis le partage d'informations et d'expériences ainsi que la coordination des activités conjointes.

Diplomatie humanitaire

Le CICR, la Fédération internationale et de nombreuses Sociétés nationales ont continué à contribuer activement à la réalisation des objectifs du Plan d'action 2022-2027 dans les enceintes multilatérales, lors de réunions bilatérales et régionales avec les États et par le biais de lettres et d'appels.

³ Les Sociétés nationales de la Belgique, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Norvège et de la Pologne.

Enceintes multilatérales

Le Mouvement s'est impliqué activement lors de la troisième Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), tenue à New York en mars 2025, à laquelle ont pris part des représentants de huit Sociétés nationales⁴ aux côtés du CICR et de la Fédération internationale. Le CICR a participé activement au processus préparatoire de la réunion et, pendant la réunion, les contributions du Mouvement ont notamment inclus : une déclaration de la présidente du CICR⁵ ; une déclaration conjointe du CICR et de la Fédération internationale⁶ ; la participation du CICR en tant que panéliste lors d'une table ronde en séance plénière ; des interventions sur l'assistance aux victimes, la remise en état de l'environnement et l'universalisation du Traité ; un événement parallèle organisé par le CICR et des Sociétés nationales sur le thème *Shaping the narrative: Placing humanity at the centre of nuclear debates* [Remodeler le discours : placer l'humanité au cœur des débats sur le nucléaire] ; enfin, des présentations lors de plusieurs autres événements parallèles. Après la troisième Réunion des États parties au TIAN, le CICR a continué à jouer un rôle actif dans le processus intersessions des groupes de travail et des consultations menant à la Première Conférence d'examen du TIAN, prévue en décembre 2026.

Le CICR s'est également employé à promouvoir le TIAN ainsi qu'une approche humanitaire du désarmement nucléaire. Il a mené ces activités dans le cadre de dialogues bilatéraux et régionaux avec les États, notamment lors de conférences régionales organisées en Afrique, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. Par exemple, le CICR a participé à la Conférence régionale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale consacrée à l'universalisation et à la mise en œuvre du TIAN, tenue à Accra (Ghana) en janvier 2026, dans le cadre de laquelle il a présenté deux exposés.

Le CICR, la Fédération internationale et deux Sociétés nationales⁷ ont participé en avril-mai 2026 à la onzième Conférence d'examen du TNP. Ils ont mené une action coordonnée qui vise à promouvoir une nouvelle approche de la réduction des risques nucléaires. Cette approche consiste notamment à mettre en évidence, de manière claire et systématique, les conséquences humanitaires catastrophiques de tout emploi d'armes nucléaires ; à condamner et stigmatiser toute menace d'emploi d'armes nucléaires ainsi que toute autre rhétorique nucléaire érodant le tabou qui entoure leur emploi ; enfin, à faire en sorte que le DIH soit respecté en tout temps. Une déclaration conjointe du CICR et de la Fédération internationale à la conférence⁸, un document de travail du CICR⁹, une séance d'information à l'intention des délégations des États et, enfin, un appel conjoint des Sociétés nationales (voir la section *Activités conjointes* ci-dessous) ont notamment été produits dans ce cadre.

Activités conjointes

En amont du sommet de l'OTAN tenu à La Haye en juin 2025, 13 Sociétés nationales¹⁰ de pays membres de l'OTAN ont publié une déclaration commune exhortant le sommet à prendre sept mesures essentielles visant à réduire les risques nucléaires, à éviter une course

⁴ Les Sociétés nationales des États-Unis, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Norvège, du Tadjikistan et de l'Ukraine.

⁵ Déclaration de Mirjana Spoljaric, présidente du CICR, disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/en/statement/third-meeting-states-parties-treaty-prohibition-nuclear-weapons>.

⁶ « The humanitarian impacts of nuclear weapons are beyond the capacity of any humanitarian organization to address effectively », disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/en/statement/humanitarian-impacts-nuclear-weapons-are-beyond-capacity-any-humanitarian-organization-to-address-effectively>.

⁷ Les Sociétés nationales de l'Irak et de l'Italie.

⁸ Déclaration du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/en/statement/statement-international-red-cross-and-red-crescent-movement>.

⁹ « Vues et considérations du Comité international de la Croix-Rouge », document de travail présenté par la Suisse au nom du CICR, NPT/CONF.2026/WP.67, disponible à l'adresse <https://docs.un.org/fr/NPT/CONF.2026/WP.67>.

¹⁰ Les Sociétés nationales de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

incontrôlée aux armements nucléaires et à soutenir les efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement.

En août 2025, à l'approche du 80^e anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, les présidents de la Société de la Croix-Rouge du Japon et du CICR ont publié une déclaration conjointe¹¹ appelant tous les États à ne jamais employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ; à adopter des mesures de réduction des risques afin d'en prévenir tout emploi délibéré ou accidentel ; à mettre fin à leur dépendance vis-à-vis de ces armes comme moyen d'assurer la sécurité nationale ; enfin, à œuvrer à l'élimination complète des armes nucléaires en adhérant au TIAN ou par d'autres voies similaires. La déclaration exhortait également les gouvernements à assurer une éducation garantissant que la conscience des dangers des armes nucléaires soit transmise aux générations futures.

Afin de soutenir l'initiative du Mouvement sur la réduction des risques nucléaires lors de la onzième Conférence d'examen du TNP en avril-mai 2026 (voir la section *Forums multilatéraux* ci-dessus), 22 Sociétés nationales ont signé un appel conjoint exhortant leurs gouvernements respectifs à prendre l'engagement de mettre en œuvre les trois mesures de réduction des risques nucléaires définies dans l'initiative et prônant le renforcement des facteurs de dissuasion contre l'emploi d'armes nucléaires.

En 2024¹² et en 2025¹³, le CICR et la Fédération internationale ont publié une déclaration conjointe à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, célébrée le 26 septembre.

Engagements pris lors de la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Croix-Rouge de Belgique (conjointement avec le gouvernement belge), la Croix-Rouge italienne et la Croix-Rouge espagnole ont chacune soumis à la XXXIV^e Conférence internationale des engagements relatifs au désarmement nucléaire.

Activités menées au niveau national

Les Sociétés nationales ont entrepris diverses activités visant à encourager leurs gouvernements respectifs à adhérer au TIAN et/ou à mettre pleinement en œuvre le TNP, ainsi que d'autres instruments. Elles ont principalement mis en évidence, par différents moyens, les conséquences humanitaires de tout emploi d'armes nucléaires ainsi que la nécessité qui en résulte d'une action urgente et déterminée. Les Sociétés nationales ont fait état de différentes activités telles que : dialogues menés en privé avec les ministères des Affaires étrangères et d'autres organismes gouvernementaux concernés ; lettres privées et lettres ouvertes adressées aux dirigeants nationaux ; séances d'information et tables rondes sur les réunions multilatérales et les processus diplomatiques, parfois en partenariat avec des organisations de la société civile ; séances d'information à l'intention des parlementaires et contributions à des textes parlementaires ; discussions dans le cadre des Commissions nationales de DIH ; enfin, participation aux processus de révision de manuels administratifs et militaires et de documents de politique générale.

¹¹ « Un appel à éliminer les armes nucléaires, 80 ans après les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki », disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/fr/statement/80-ans-apr%C3%A8s-les-bombardements-atomiques-d%E2%80%99Hiroshima-et-de-Nagasaki>.

¹² « Nuclear weapons pose an existential threat to humanity », disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/en/statement/un-idenw>.

¹³ « Humanity continues to live under the shadow of nuclear warfare and its immense suffering and humanitarian consequences », disponible à l'adresse <https://www.icrc.org/en/statement/icrc-ifrc-joint-statement-humanity-continues-live-under-shadow-nuclear-warfare-and-its-immense-suffering-humanitarian-consequences>.

Documentation et soutien

Le CICR a poursuivi l'élaboration d'une documentation destinée à promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre du TIAN. Dans ce cadre, il a notamment publié une série de Fiches d'information consacrées à chacun des cinq traités régionaux instituant des zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) et à leurs points communs avec le TIAN¹⁴. Ces documents ont été largement utilisés dans le cadre des efforts déployés par le Mouvement, les États parties au TIAN et les organisations de la société civile pour convaincre les États parties aux traités instituant des ZEAN d'adhérer au TIAN. Le CICR a également préparé une série de lettres types et d'éléments de langage destinés à être utilisés par l'ensemble du Mouvement dans le cadre de diverses activités du Plan d'action 2022-2027. Il a en outre collaboré avec plusieurs Sociétés nationales pour produire de la documentation à usage national.

Communication et sensibilisation

Activités menées au niveau national

Les Sociétés nationales ont mené auprès du public une large gamme d'activités de communication et de sensibilisation visant à faire prendre davantage conscience de l'impact humanitaire des armes nucléaires, ainsi qu'à faire mieux connaître le TIAN et accroître le soutien à ce traité. Le 80^e anniversaire, en août 2025, des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki a offert un axe de communication particulièrement utile pour les campagnes de sensibilisation menées auprès des médias, ce dont nombre de Sociétés nationales ont tiré parti. Les activités rapportées par les Sociétés nationales ont été notamment les suivantes : publication d'articles dans les médias ainsi que sur les sites web et les blogs des Sociétés nationales ; interviews à la télévision et à la radio ; podcasts, diaporamas et courtes séquences vidéo ; discours prononcés lors d'événements publics (notamment à l'occasion des commémorations du 80^e anniversaire) ; projections de films ; participation à des séminaires universitaires et contributions à des travaux de recherche ; démonstrations publiques d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) ; participation à des conférences et autres événements de la société civile ; exercices de sensibilisation menés en collaboration avec des maires et des autorités locales ; enfin, ajout d'un module sur les armes nucléaires dans les cours publics de formation au DIH.

Médias sociaux

Le CICR et de nombreuses Sociétés nationales ont utilisé activement les médias sociaux pour sensibiliser le public aux conséquences humanitaires des armes nucléaires et pour accroître la portée et l'impact d'autres activités de communication et de sensibilisation. De courtes séquences vidéo animées produites par le CICR se sont révélées efficaces pour attirer des vues et susciter des interactions lorsqu'elles étaient diffusées par le Mouvement à l'occasion de dates et d'événements marquants.

B) ANALYSE ET ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS

Le rapport intérimaire de 2024 relevait que « le Plan d'action 2022-2027 a été adopté à un moment où les tensions entre États détenteurs de l'arme nucléaire allaient croissant, tout comme le risque d'utilisation de ce type d'arme. Ces tendances se sont malheureusement maintenues et risquent de mettre à mal le tabou qui entoure depuis des décennies l'emploi des armes nucléaires. Le risque atteint aujourd'hui des niveaux jamais vus depuis les moments les plus sombres de la guerre froide. On assiste à une recrudescence alarmante de

¹⁴ Les cinq fiches d'information sont disponibles à l'adresse <https://shop.icrc.org/catalogsearch/result/index/?format=5432&q=TPNW>.

la rhétorique nucléaire, ainsi qu'à un retour en force des théories de la dissuasion nucléaire. La modernisation des arsenaux nucléaires se poursuit sans relâche [...]. À rebours des engagements pris lors des Conférences d'examen du TNP, les armes nucléaires occupent une place toujours plus importante dans les doctrines militaires et les politiques de sécurité ».

Malheureusement, ce constat demeure valable en 2026, et la situation s'est peut-être même dégradée. Les armes nucléaires se voient attribuer un rôle de plus en plus important dans les doctrines militaires et les politiques de sécurité, en particulier en Europe, où la stratégie de « dissuasion nucléaire élargie » de l'OTAN est actuellement renforcée et où certains États révisent leur législation nationale afin de lever les obstacles à l'accueil ou au transit d'armes nucléaires sur leur territoire. La onzième Conférence d'examen du TNP a échoué à adopter un document final par consensus – il s'agissait du troisième échec consécutif. Le dernier document final consensuel remonte à 2010 et, de fait, la plupart des engagements en matière de désarmement qui avaient été pris alors n'ont toujours pas été mis en œuvre. En outre, la onzième Conférence d'examen a été marquée par une résistance hostile des États nucléaires et de leurs alliés à tout débat sur les conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes nucléaires, ainsi qu'à toute mention de ces conséquences dans le document final.

Il s'agit là d'une situation très sombre, qui reflète des tendances géopolitiques plus larges et qui n'indique aucune faiblesse ni lacune du Plan d'action, dont elle illustre au contraire la nécessité impérieuse de poursuivre la mise en œuvre. Comme le relevait le rapport intérimaire de 2024 : « Dans ces circonstances défavorables, il est plus important que jamais de sensibiliser le monde aux conséquences humanitaires catastrophiques qu'aurait l'utilisation d'armes nucléaires et d'attirer l'attention des gouvernements sur ce risque. Il est donc essentiel de continuer à encourager tous les États à approfondir leur dialogue dans toutes les enceintes pertinentes. »

Le TIAN conserve son rôle essentiel, à la fois comme point de convergence des efforts visant à placer les conséquences humanitaires au centre du débat sur les armes nucléaires, et comme mécanisme multilatéral efficace permettant aux États non dotés de prendre des mesures concrètes en vue de l'interdiction et de l'élimination des armes nucléaires. Les déclarations politiques adoptées lors des trois Réunions des États parties au TIAN donnent une voix aux États qui ne possèdent pas l'arme nucléaire (et, de fait, constituent la vaste majorité de la communauté internationale) : elles sont une condamnation sans équivoque des menaces nucléaires et servent de contrepoids aux discours en faveur de la dissuasion nucléaire.

L'accent mis par le Plan d'action sur le TIAN demeure donc nécessaire et approprié. La vaste gamme d'activités nationales et internationales menées par le Mouvement a contribué à sensibiliser les gouvernements, les médias, la société civile, les jeunes et le grand public aux conséquences humanitaires des armes nucléaires.

Depuis le rapport intérimaire de 2024, un État a signé le TIAN, quatre l'ont ratifié et un y a adhéré, ce qui porte le nombre d'États signataires à 25 et celui des États parties à 75. Ainsi, une majorité des États du monde sont désormais signataires ou parties au TIAN. Les efforts déployés par le Mouvement dans le cadre du Plan d'action ont contribué à ces progrès. En particulier, à la suite de la recommandation figurant dans le rapport intérimaire de 2024 d'élargir la distribution géographique des activités du Plan d'action, un effort coordonné mené en Asie centrale par les Sociétés nationales de la région ainsi que par la Croix-Rouge de Norvège et le CICR, a conduit à la signature du TIAN par le Kirghizistan en septembre 2025, tandis que des signaux positifs étaient émis par deux autres États d'Asie centrale.

3) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Malgré un contexte international de plus en plus tendu et complexe, le Plan d'action 2022-2027 a continué à produire des résultats modestes mais positifs. L'approche et la portée du Plan – comme nombre des activités entreprises par différentes composantes du Mouvement – montrent aujourd'hui encore leur pertinence et leur efficacité.

Une distribution géographique plus large de ces activités demeure un objectif important pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du Plan ; les résultats positifs obtenus grâce aux activités coordonnées en Asie centrale illustrent le potentiel de cette approche. Il serait bon que des initiatives régionales similaires voient le jour en Afrique et en Asie du Sud-Est durant les années restantes du Plan d'action.

Fondée sur des considérations d'ordre humanitaire, l'approche de la réduction des risques nucléaires qui a été présentée au Mouvement lors de la onzième Conférence d'examen du TNP constitue une base prometteuse pour les futurs travaux et activités de sensibilisation, en particulier auprès des États dotés de l'arme nucléaire.

Enfin, afin de s'aligner sur les nouvelles dates des réunions statutaires, il est proposé de poursuivre jusqu'au Conseil des Délégués de 2028 la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2027 selon les modalités prévues.